



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190620-D00572510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 juin 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 6), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 6), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 6), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 20 incluse), M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Michel LOYAT.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Clément DELBENDE, Mme Danielle DARD, Mme Danielle POISSENOT, Mme Ilva SUGNY, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Pascal CURIE à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Danielle DARD à M. Dominique SCHAUSS, Mme Myriam EL YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 21), Mme Danielle POISSENOT à Mme Karima ROCHDI, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 11 - jusqu'à la question n° 64 incluse).

OBJET : 24 - Emergences - Première attribution 2019

Délibération n° 2019/005725

Emergences

Première attribution 2019

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	04/06/2019	Favorable unanime

La Ville de Besançon poursuit les objectifs de son Schéma d'Orientation pour la Culture 2010-2020 dont les orientations stratégiques et les enjeux de sa politique culturelle s'incarnent, notamment, à travers le soutien à la création et à l'expérimentation artistiques.

Dans ce cadre, la Ville accompagne la jeune création artistique du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

Afin de répondre aux enjeux de la jeune création professionnelle contemporaine, le dispositif Emergences, porté par la Ville de Besançon, a, en 2018, élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques soutenus :

- Initialement consacré au spectacle vivant, le dispositif est désormais ouvert à d'autres domaines de la création artistique contemporaine comme les arts visuels et les arts transdisciplinaires.
- La «Semaine des Émergences» a évolué vers un accompagnement individualisé des projets articulé autour d'étapes et de rendez-vous professionnels ou publics proposés tout au long de la saison en fonction de l'avancement des projets.
- Enfin, et toujours dans cette même optique, Emergences s'est doté d'un site Internet dédié (www.emergences.besancon.fr) et, depuis le mois de mai 2019, d'une newsletter, afin de simplifier les démarches des jeunes créateurs et de créer une vitrine de la jeune création artistique locale favorisant sa visibilité auprès du public et des professionnels.

Actuellement, une dizaine de projets, à différents stades d'avancement dans leurs démarches, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du CROUS Bourgogne-Franche-Comté et l'ISBA - Institut Supérieur des Beaux-Arts.

Les deux projets suivants font, notamment, l'objet d'un avancement notable. L'un d'entre eux nécessite un soutien financier complémentaire, afin d'en permettre l'aboutissement et de favoriser l'inscription, auprès des professionnels du territoire et du public, du travail de la compagnie portant cette création.

- Thomas Perrin et Claude Boudeau - *Canis* / Sculpture, performance, photo, vidéo

Soutenu dans le cadre du dispositif Emergences (à travers, notamment, une aide à la création en décembre 2018), le projet *Canis*, mêlant sculpture, performance, photo et vidéo, porté par Thomas Perrin et Claude Boudeau, formés à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon, a vu aboutir ses premières présentations au public, le 11 avril dernier dans le cadre du festival Excentricité(s) organisé par l'ISBA, avant le Festival Inact de Strasbourg début mai 2019. Ce projet a bénéficié d'un accueil particulièrement favorable des professionnels à l'occasion de ces programmations, laissant entrevoir de nouvelles opportunités de diffusion de cette œuvre.

**- Kaspar Tainturier- Fink et Quentin Lacroix - *Full Circle* / *Plus-personne-ne-danse-en-cercle-ici*-
Théâtre transdisciplinaire**

Créée en 2018, l'association Une bonne masse solaire porte la recherche artistique et la production des projets des Bisontins Kaspar Tainturier-Fink et Quentin Lacroix, formés respectivement à l'École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg (section mise en scène) et à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

La compagnie a présenté, au festival Ambivalence(s) à la Comédie de Valence en mai 2019, les premières représentations de sa création *Full Circle*, croisement entre théâtre, performance, danse et arts plastiques. Nourris de pratiques artistiques multiples mais aussi de lectures scientifiques, ces artistes décentrent leurs regards sur les rythmes et les battements de la nature : «l'animal en mouvement, l'arbre en train de naître, le nuage dans sa course, la montagne en train de s'éroder». L'espace scénique du spectacle s'inscrit entre la fiction et la réalité où dialoguent l'enchantement des histoires et la nudité brute des choses.

Soutenu dans le cadre du dispositif Emergences depuis décembre 2018, *Full Circle* bénéficie d'un accompagnement étroit des 2Scènes (aide à la construction du décor et sur le plan administratif), structure partenaire qui accueillera la Compagnie pour une résidence de reprise du spectacle à l'automne avant une diffusion à l'Espace, en octobre 2019, dans le cadre de la saison 2019-2020 (achat de trois représentations, dont l'une sera suivie d'un after conçu par la compagnie Une bonne masse solaire).

Après une première aide à la création de 5 000 € accordée en décembre 2018, il est proposé d'apporter à l'association une aide complémentaire de 2 000 € à la reprise et à la diffusion de *Full Circle* en vue, notamment, de sa présentation aux 2Scènes.

En outre, la compagnie sera accueillie par l'association Juste Ici dans le cadre du Festival Bien Urbain les 14, 15 et 16 juin 2019 à Planoise pour reprendre son spectacle/performance, créé au Festival Excentricité(s) en 2018, *Plus-personne-ne-danse-en-cercle-ici*. Interrogeant les limites de la ville et de la nature, cette performance, construite comme un temps de marche et d'exploration du paysage, nécessite plusieurs jours d'immersion afin d'adapter la proposition au site.

Cet événement, préalable à la diffusion aux 2Scènes, se présente comme une possibilité complémentaire, pour cette jeune compagnie, d'inscrire, auprès du public et des professionnels de la région, la diversité et la cohérence de ces recherches traversées par l'hybridité des formes, au sein d'un festival dédié à l'art dans l'espace public.

Il est ainsi proposé d'apporter une aide de 1 000 € à l'association, afin de lui permettre de réaliser le spectacle/performance *Plus-personne-ne-danse-en-cercle-ici* dans le cadre de l'édition 2019 du Festival Bien Urbain.

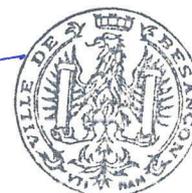
En cas d'accord, la somme totale de 3 000 € sera prélevée sur les crédits de la ligne de crédit 65.33.6574.10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Une bonne masse solaire.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0